

fectionner son système d'information directe et abondante sur les choses du monde entier, ou pour donner, le premier, le texte de tels retentissants discours. La loi de la concurrence l'exige. Ce serait se condamner à un rôle inférieur que de reculer devant les tâches qu'elle impose au journalisme moderne. Le public est devenu difficile. Sa sympathie va, de plus en plus, à ceux qui satisfont le mieux son goût de nouvelles toutes fraîches.

Quant aux articles proprement de rédaction, s'ils sont en assez petit nombre et comme perdus au milieu de tout ce fatras de dépêches des Etats-Unis et de l'étranger, je dois dire qu'ils sont souvent remarquables par la franchise de leur ton, la précision de leur style. On en trouve d'admirables par la vigueur de la pensée, la netteté de leur langue. Ils sont le plus souvent consacrés à la philosophie des événements. D'autres apprécient la politique gouvernementale, on font des suggestions sur un ton d'autorité qui indique bien que leurs auteurs ont foi en la puissance de l'arme qu'ils manient. Ces articles ne sont jamais signés. Le journalisme américain est impersonnel. Il n'y a que de très rares exceptions. Ainsi, M. A. Maurice Low, le très distingué correspondant Washingtonien du *Boston Globe*, signe toujours ses dépêches. Mais je serais bien embarrassé de citer d'autres cas. L'on connaît ce mot de Consalvi, dans une page fameuse, et que l'on peut appeler prophétique, sur les développements rapides et extraordinaires du journalisme dans nos sociétés modernes : « L'anonymat sera le régulateur de la conscience publique ¹ ». Cela est vrai

1. *Mémoires du Cardinal Consalvi*. Introduction par J. Crétineau Joly, p. XXVI.